

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de Waldighoffen
séance du 24/06/2025**

Le 24 Juin 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN, régulièrement convoqué le 19/06/2025, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire.

Membres présents : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. DIETSCHY Fabien, Mme OSINSKI Eliane, M. HATSCH Serge, Mme BURGER Sylvie, M. NUSSBAUMER Michel, M. MARY Etienne, M. WELMELINGER Nicolas, M. ZIMMERMANN Cyrille, M. GLATTACKER Marc, M. RIEGERT Patrick, Mme SCHMITT KUNTZ Thérèse (présente jusqu'à 20h05 - point 11), M. GRUNENWALD Christophe, Mme GAISSER Nathalie, Mme ALZON Karine.

Membres absents :

Non excusé : Mme FISCHER Mallory

Excusés : Mme ISPA Dominique (a donné procuration à M. HATSCH Serge), Mme EGLIN Béatrice (a donné procuration à Mme OSINSKI Eliane), Mme HENGY Judith (a donné procuration à M. DIETSCHY Fabien), à partir de 20h05 : Mme SCHMITT KUNTZ Thérèse (a donné procuration à M. RIEGERT Patrick)

<i>Date de la convocation :</i>	<i>Nombre de membres :</i>
19/06/2025	• Afférents au Conseil municipal : 19
<i>Date d'affichage :</i>	
19/06/2025	• En exercice : 19
	• Présents : 15

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de la séance : BURGER Sylvie

M. le Maire demande à l'Assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : point 5. Atelier communal - choix d'un projet.

Le Conseil Municipal n'y voyant aucune objection l'ordre du jour est modifié en conséquence.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 01 avril 2025
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 09 avril 2025
4. Bilan de la journée citoyenne
5. Atelier communal – choix d'un projet
6. Construction des ateliers : résultats de la procédure adaptée de la mission de maîtrise d'œuvre
7. Construction des ateliers : attribution du marché de maîtrise d'œuvre
8. Cession d'un terrain à Mme Yvonne Muller : déclassement de parcelle
9. Dépose d'un ralentisseur rue des Vergers et mise en place d'un panneau de signalisation "Stop"
10. ONF – programme d'actions pour l'année 2025
11. ONF - programmation des coupes 2025
12. Amortissement des dépenses liées à l'aménagement d'un itinéraire cyclable Illtal-Oberdorf – Waldighoffen : modification du tableau d'amortissement
13. Travaux de rénovation de l'entrée de la salle polyvalente, création d'une salle de réunion, mise aux normes du WC PMR
14. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire
15. Divers

2025_031

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que « au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations » ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Mme Sylvie Burger comme secrétaire de la présente séance.

A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2025_032

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 01 avril 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M. Marc Glattacker et Mmes Nathalie Gaisser et Karine Alzon, absents lors de la séance, s'abstenant,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 01 avril 2025.

A la majorité (pour : 15 - contre : 0 - abstention : 3) des membres présents et représentés.

2025_033

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 09 avril 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M. Marc Glattacker et Mmes Thérèse Schmitt-Kuntz et Karine Alzon, absents lors de la séance, s'abstenant,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 09 avril 2025.

A la majorité (pour : 15 - contre : 0 - abstention : 3) des membres présents et représentés.

2025_034

4. Bilan de la journée citoyenne

Mme Sylvie Burger rend compte de la journée citoyenne organisée le 24 mai 2025. Elle a constaté un record de participation avec presque 100 bénévoles.

Pour donner un nouvel élan à cette manifestation, les associations locales ont été invitées à proposer des projets d'ateliers. C'est ainsi que la Société de musique Concordia a proposé l'aménagement d'un coin lavabo et le nettoyage du sol dans leur salle de répétition, l'association Festif Wall a réalisé une fresque sous le préau de la salle polyvalente et le Cercle d'Histoire de Waldighoffen a démarré le déménagement de leur matériel.

Un projet de fabrication d'un barbecue a été proposé aux adolescents Il a été installé près de l'œuvre d'art "Le Papillon". Des bancs fabriqués à l'aide de troncs d'arbres ont aussi été mis en place. Mme Sylvie Burger remercie l'ensemble des bénévoles ainsi que l'entreprise Ferronnerie d'Art Mary pour la mise à disposition gracieuse de matériel et de l'atelier.

2025_035

5. Atelier communal - choix d'un projet

M. le Maire indique qu'une consultation avait été lancée pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouvel atelier communal.

Entretemps, il a été contacté par M. Humbert, agent immobilier, qui l'a informé du projet de vente du bâtiment abritant précédemment la société Heinis.

M. le Maire indique que le hangar ayant abrité les établissements Heinis est une construction métallique de type agricole BARBOT. Le bâtiment, datant des années 2000, est constitué d'un hangar de stockage de 1100 m² de locaux professionnels au rez-de-chaussée et une superficie de 950 m² pour des nouveaux bâtiments.

Le Conseil est amené à réfléchir pour une éventuelle acquisition de ces bâtiments pour y transférer les services techniques. Le bâtiment devra être géré sous forme de copropriété étant donné qu'il y a cinq appartements au-dessus des locaux. La cohabitation ne semble pas être idéale.

Dans le projet d'acquisition puis de réhabilitation de ce bâtiment aucune subvention ne peut-être attendue.

Il existe des surfaces extérieures attenantes au bâtiment pour du stockage éventuel.

Considérant l'exiguïté, il semble difficile de manœuvrer avec des engins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Mmes et M. Patrick Riegert, Thérèse Schmitt et Nathalie Gaisser optant pour l'acquisition et réhabilitation du bâtiment "Ets Heinis"

Approuve la construction d'un nouveau bâtiment pour les ateliers communaux.

A la majorité (pour : 15 - contre : 3 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2025_036

6. Construction des ateliers : résultats de la procédure adaptée de la mission de maîtrise d'œuvre

M. le Maire rappelle que le coût des travaux de construction des ateliers communaux est estimé à 1 000 000 € HT.

Il donne connaissance du résultat de la procédure adaptée :

- SD MULLER ARCHITECTURE : 12,90 % (soit une rémunération estimée de 129 000 € HT).

- KOESSLER et ROCHELLE MAZO ARCHITECTES : 12,30 % (soit une rémunération estimée de 123 000 € HT).

- Daniel MUNCK ARCHITECTE : 12,25 % (soit une rémunération estimée de 122 500 € HT).

7. Construction des ateliers : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

M. le Maire informe qu'il souhaite obtenir d'un architecte une première étude d'après les caractéristiques suivantes :

Locaux	surfaces approximatives
locaux de services	
salles réfectoire/réunion, Office :	35 m ²
bureau :	15 m ²
vestiaires et sanitaires :	35 m ²
locaux techniques :	5 m ²
couloirs :	25 m ²
Total :	115 m ²
locaux techniques :	
garages	200 m ²
locaux bricolage, réparation	160 m ²
locaux et stock petit outillage	60 m ²
mezzanine	60 m ²
aire de lavage :	60 m ²
local carburant :	10 m ²
sas :	5 m ²
Total :	555 m ²
Locaux couverts / ouverts :	
stock sel et sable:	30 m ²
Stock matériel de signalisation :	20 m ²
Stock matériel divers :	20 m ²
Total :	70 m ²

A l'extérieur seront prévus :

parkings :	visiteurs : 3 personnel : 5
Aires de circulation, de stockage de matériaux :	300 m ²
Emplacement bennes déchets verts :	50 m ²
Alcôves stockage matériaux :	30 m ²

Le projet sera présenté au Conseil pour validation.

M. Patrick Riegert demande si en plus de la benne à déchets verts, il serait possible de placer les bennes à verres ? M. le Maire répond que c'est prévu.

M. Patrick Riegert demande s'il est prévu la mise en place d'une installation photovoltaïque sur la toiture des futurs ateliers communaux. M. Fabien Dietschy répond par l'affirmative et précise que les panneaux peuvent servir à la production d'électricité et pour de l'autoconsommation. Le terrain est bien situé.

Vu le Code de général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publiques notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Considérant le résultat de la procédure adaptée présenté dans le point précédent,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des ateliers

communaux à Daniel MUNCK ARCHITECTE de Ferrette (mandataire de groupement), au taux de rémunération de 12,25 %.

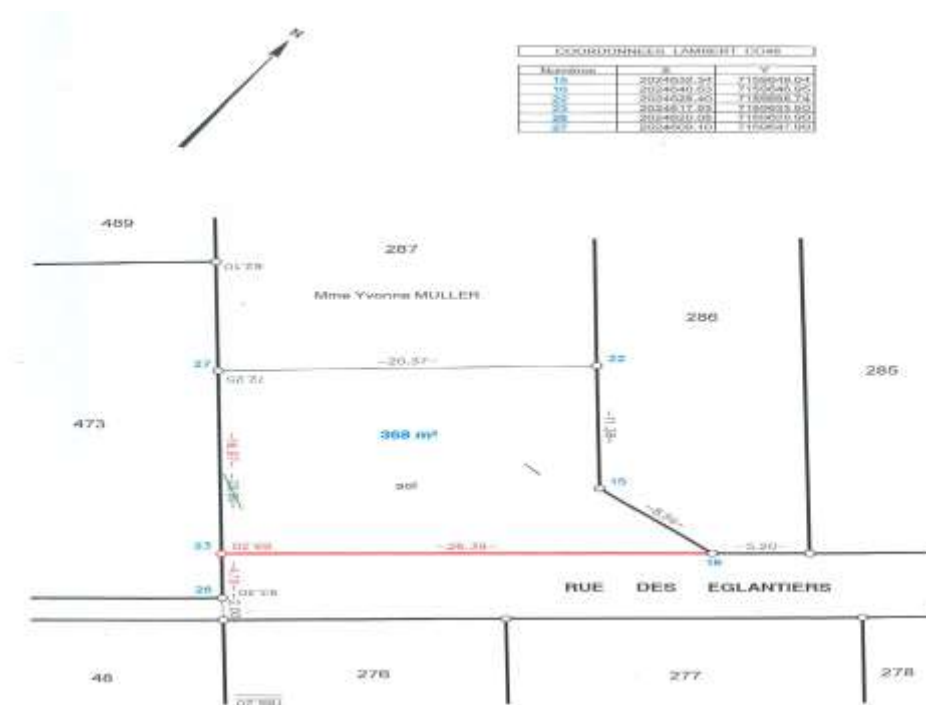
Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce marché.

A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2025_038

8. Cession d'un terrain à Mme Yvonne Muller : déclassement de parcelle

M. le Maire rappelle l'accord de principe du Conseil Municipal pris lors de la séance du 24 octobre 2024, pour la cession d'un terrain à Mme Yvonne Muller.



Ce projet de cession se trouve en zone Aa du PLUi, au bout d'un chemin enherbé. A l'origine, cette voie devait desservir les parcelles n°276 et 277, mais n'a aujourd'hui plus cette utilité.

Préalablement à la cession, le terrain doit être déclassé et intégré dans le domaine privé de la Commune.

Vu le Code de la voirie routière et notamment les articles L.141.2 à L.141.5 relatifs à l'emprise du domaine public routier communal,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 octobre 2024, point 19, proposant les conditions de cession et d'arpentage du terrain,
Vu le plan d'arpentage établi par le cabinet d'arpentage Ostermann,
Considérant que le terrain concerné n'est pas affecté à un service public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Constate la désaffectation d'une parcelle à détacher du domaine public communal, situé en section 01, d'une superficie de 172 m², sise chemin rural rue des Eglantiers. Décide le déclassement de ladite parcelle et son intégration dans le domaine privé communal.

Confirme la cession de ladite parcelle à Mme Yvonne Muller au prix de vente de 57 € l'are.

Autorise le Maire à signer l'acte de vente qui sera rédigé par Maître Nathalie Starck, notaire à Belfort, et tous les documents administratifs et financiers se rapportant au déclassement et à la cession de ce terrain.

A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2025_039

9. Dépose d'un ralentisseur rue des Vergers et mise en place d'un panneau de signalisation "Stop"

M. le Maire informe qu'il a été interpellé par un riverain se plaignant du bruit produit par les véhicules passant sur le dos d'âne de la rue des Vergers et donne lecture du courrier reçu à ce sujet demandant la dépose du ralentisseur au croisement de la rue Bellevue - rue des Vergers.

M. Michel Nussbaumer trouve que ce ralentisseur n'a pas d'intérêt.

M. Christophe Grunenwald ajoute qu'en hiver cet aménagement peut être dangereux.

M. le Maire propose d'enlever le ralentisseur et de mettre un panneau "Stop" ou "Cédez le passage" dans la rue des Vergers à l'intersection avec la rue Bellevue.

M. Michel Nussbaumer et M. Marc Glattacker pensent que le "Stop" ne sera pas respecté et que les bruits persisteront en raison de la grille instable de la rigole à cet endroit.

M. Patrick Riegert ajoute que des habitants se plaignant depuis plusieurs années de nuisances similaires auront du mal à comprendre que dans leur rue rien n'est fait. De plus, il n'y a pas que les grilles de rigoles qui sont à l'origine de bruits, les couvercles des regards aussi.

M. Marc Glattacker demande d'avoir une liste de tous les aménagements de voirie causant des nuisances sonores pour pouvoir en discuter.

M. Christophe Grunenwald demande si la garantie décennale sur les travaux de la rue des Vergers peut être mise en application.

M. Cyrille Zimmermann pense que le panneau "Stop" est plus dissuasif.

Lors d'un tour de table, la majorité des conseillers a émis une préférence pour la mise en place d'un panneau "Stop" plutôt qu'un panneau "Cédez le passage".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide le remplacement du ralentisseur type "dos d'âne" dans la rue des Vergers par un panneau "Stop" au niveau du croisement avec la rue Bellevue.

A la majorité (pour : 14 - contre : 4 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2025_040

10. ONF - programme d'actions pour l'année 2025

M. Fabien Dietschy soumet le programme d'actions pour l'année 2025 proposé par l'Office National des Forêts.

- *Travaux sylvicoles :*
Cloisonnement d'exploitation : maintenance : localisation : parcelles 1a, 3a, 4a
Intervention en futaie irrégulière : localisation : parcelle 2.r
pour un montant estimé à 2 000 € HT.
- *Travaux divers :*
Travaux divers dans les peuplements : localisation : parcelle 1
pour un montant estimé à 520 € HT.

Les honoraires pour l'assistance technique de ces travaux sont estimés à 201,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M. Marc Glattacker s'abstenant,
Approuve le programme proposé des travaux patrimoniaux pour l'année 2025 pour la forêt communale de Waldighoffen, pour un montant global prévisionnel de 2 520 € HT.

Autorise le Maire à régler les dépenses sur les crédits prévus à l'article 61524 du budget 2025.

Autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à la présente délibération.

A la majorité (pour : 17 - contre : 0 - abstention : 1) des membres présents et représentés.

2025_041

11. ONF - programmation des coupes 2025

M. Fabien Dietschy présente le programme des coupes pour l'année 2025 :

Bois façonnés :

- bois d'œuvre feuillus : 34,88 m3
- bois d'œuvre résineux + bois d'industrie long/bois de feu : 58,12 m3

Dépenses d'exploitation

	<i>estimé</i>		<i>estimé</i>
<i>Dépenses d'exploitation :</i>		<i>Recettes d'exploitation</i>	
Abattage et façonnage	1 395 €	Recette bois façonnés	5 348 €
Débardage et câblage	1 023 €		
Transport de grume vers place de dépôt (5 m3)	120 €		
Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt (3 h)	350 €		
Honoraires sur assistance technique	597 €		
Total :	3 485 €		
<i>Travaux patrimoniaux :</i>			
Sylviculture	1 500 €		
Autres travaux	400 €		
Honoraires sur assistance technique	403 €		
Total :	2 353 €		
Total général :	5 838 €	Total général :	5 348 €

L'Assemblée souhaite des informations complémentaires de l'ONF au sujet des honoraires sur assistance technique. Ce point sera remis à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Départ de Mme Thérèse Schmitt-Kuntz à 20 h 05.

2025_042

12. Amortissement des dépenses liées à l'aménagement d'un itinéraire cyclable Illtal-Oberdorf - Waldighoffen : modification du tableau d'amortissement

M. le Maire rappelle que le montant du co-financement du projet d'itinéraire cyclable Illtal - Waldighoffen était initialement fixé à 12 420 € TTC.

Par délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2020, la durée de l'amortissement a été fixée à 10 ans, soit 1 242 € par an.

Suite à la modification du projet à Henflingen et à l'attribution d'une aide financière FEADER, la Collectivité Européenne d'Alsace a recalculé la part financière des co-financeurs.

La part totale de la Commune de Waldighoffen est réduite à 4 841,13 €.

Deux années d'amortissement ayant déjà été pris en compte (2 x 1 242 €), il reste à amortir 2 357,13 € pendant 8 ans, soit 294,64 € par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Modifie le montant de l'amortissement des dépenses liées à l'aménagement d'un itinéraire cyclable Illtal - Waldighoffen à 294,64 € par an à compter de l'année 2025, pendant 8 ans.

A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2025_043

13. Travaux de rénovation de l'entrée de la salle polyvalente, création d'une salle de réunion, mise aux normes du WC PMR

M. Fabien Dietschy présente l'avancée des travaux de rénovation dans la salle polyvalente. A l'extérieur, au-dessus de l'auvent, le bitume et le bac acier ont été enlevés. Des planches en OSB, l'isolation et l'étanchéité ont été posées. L'habillage des rives a été exécuté et des frises en sous-face vont être posées. Ces travaux ont permis de constater que les poutres sont en bon état.

A l'intérieur, l'accès depuis le dégagement au WC PMR a été créé. Du carrelage va être posé au sol et aux murs.

La menuiserie extérieure alu concerne l'habillage des poteaux bois, le remplacement des châssis, une porte d'entrée et une sortie de secours, l'ensemble de couleur gris clair.

Des travaux de rafraîchissement des sanitaires et vestiaire vont être réalisés : pose d'un nouveau faux-plafond et travaux de peinture.

Les locaux techniques (électrique et de matériel d'entretien) recevront de nouvelles portes coupe-feu et seront repeints.

Dans la nouvelle salle de réunion de 50 m² seront installés trois radiateurs, des luminaires led, trois portes et quatre armoires. Le local sera isolé et revêtu d'un faux-plafond en dalle 60/60.

La fin des travaux est prévue en septembre 2025.

14. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Considérant l'obligation d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note que M. le Maire a pris les décisions suivantes :

Préparation, passation et exécution des marchés		
<i>Objet des achats, travaux ou des services</i>	<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant HT et TTC</i>
Rénovation entrée salle polyvalente Lot 01 Etanchéité	Ets BANZET de Hirsingue	18 444,70 € HT 22 133,64 € TTC
Rénovation entrée salle polyvalente Lot 03 Installation électrique	DIETSCHY A. de Waldighoffen	8 950,00 € HT 10 740,00 € TTC
Rénovation entrée salle polyvalente Lot 04 Chauffage - sanitaire	BILGER ET FILS de Riespach	10 069,15 € HT 12 082,98 € TTC
Rénovation entrée salle polyvalente Lot 08 Peinture intérieure	LES PEINTURES REUNIES SN de Sausheim	4 951,40 € HT 5 941,68 € TTC
Véhicule	Goupil de Bourran	32 060,40 € HT 33 956,64 € TTC

Conclusion et révision du louage de choses	
Location salle associative le 16/06/2025 - Cabinet CIMA - assemblée générale	63 €
Location salle polyvalente du 15/11 au 16/11/2025 - Concordia - concert	gratuit
Location salle polyvalente du 25/09 au 27/09/2025 - Amicale des Sapeurs-Pompiers - loto	gratuit
Location salle polyvalente du 06/11 au 08/11/2026 - APL Hirsingue - salon de la pêche	590 €

Exercice du droit de préemption urbain		
Décision de ne pas appliquer le droit de préemption urbain sur les parcelles suivantes :		
<i>Propriétaires</i>	<i>Biens vendus</i>	<i>acquéreurs</i>
Mme Stoecklin Martine	section 07 n°82 et 339 15 rue de Ferrette	M. Saber Yazid
M. Beckendorf Kévin	section 8 n°327 et 330 1 rue d'Oberdorf	M. Gross Arnulf
M et Mme Brand Bernard et Elisabeth	section 01 n° 145 15 rue des Ecoles	M. Ifrid Bernard
Consorts Welmelinger	section 01 n°85 3 rue de Willer	Mme Matter Tamara et M. Blanc Pascal
Mme Ringler Stehlin Dominique Mme Stehlin Christelle M. Stehlin David	section 07 n°58 41 rue de Ferrette	SCI Famille Meister
M. Muller Thibault et Mme Di Berardino Joëlle	section 03 n° 354/13, 395/12 et 399/13 12 rue du Maréchal Joffre	Mme Becoye Chloé et M. Giegelmann Yann

Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière	
C150 – tombe SIMON P. – Renouvellement 15 ans	300 €
E14 – case KAISER R. – Attribution 15 ans	1 500 €
C161 – tombe MULLER M. J. – Renouvellement 15 ans	300 €
C114 – tombe « RENTZ J. - Renouvellement 15 ans	300 €
A 140 – tombe « GRAUSSE M. - Renouvellement 15 ans	150 €
B81 – tombe « LITZLER G. F. » - Renouvellement 15 ans	150 €

15. Divers

- Rénovation énergétique et sanitaire de l'immeuble communal de 4 logements rue des Ecoles : M. Fabien Dietschy informe que l'avis d'appel à la concurrence vient d'être publié. La réception des plis est fixée au 17 juillet 2025. Les travaux sont décomposés en 15 lots. Le chantier débutera en octobre 2025 par les travaux extérieurs.

- Travaux rue de Bâle : M. Patrick Riegert demande quel est l'avancement du projet. M. le Maire répond qu'il reste dans l'attente de l'étude de pose de la fibre par ROSACE.

- Frelon asiatique : M. le Maire propose de faire venir M. Joseph Muth, référent et coordinateur Frelon Asiatique de la Communauté de Communes Sundgau. Il propose de nommer M. Cyrille Zimmermann en tant que référent communal, assisté de M. Marc Glattacker.

- Cérémonie œcuménique d'hommage aux Incorporés de force : M. Fabien Dietschy rappelle la tenue dans la Cathédrale de Strasbourg le 13 avril 2025 de la cérémonie d'hommage aux incorporés de force. La dernière lettre de M. Charles Kreutter, condamné à mort par les nazis, à ses parents y a été lue. Sa sœur, Mme Charlotte Lidy y a aussi assisté à la commémoration ainsi que M. Henri Hagenbach, témoin de l'exécution de M. Kreutter.

- Affaires scolaires : M. le Maire informe qu'une réunion s'est tenue à la Sous-Préfecture d'Altkirch, avec les Maires de Muespach, Muespach le Haut, Steinsoultz et Waldighoffen, ainsi que l'Inspectrice de l'éducation nationale. Il est proposé de créer un RPI entre les écoles de Muespach, Muespach le Haut et Steinsoultz. Une option de rajouter l'école de Waldighoffen est possible si des bâtiments préfabriqués ALGECO sont installés dans la cour d'école. Vu les mauvaises conditions d'isolation de ces bâtiments et l'encombrement dans la cour de l'école, le Maire a refusé.

A Waldighoffen, une ouverture de classe est prévue à la rentrée de septembre 2025. Il convient de vérifier le mobilier disponible.

- Mairie - accessibilité PMR : M. le Maire informe avoir été interpellé car la salle d'honneur de la Mairie n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Il a répondu que ce point sera au programme de la prochaine municipalité.

M. Patrick Riegert indique que la loi concernant l'accessibilité a été modifiée.

- Travaux de débroussaillage : M. le Maire informe que des travaux de débroussaillage sont réalisés sur les talus près du terrain de football, du terrain de tennis et de l'aire de jeux.

M. Patrick Riegert propose de réfléchir sur un traitement plus profond de ces surfaces, par le passage d'un gyrobroyeur par exemple.

- Projet d'acquisition de terrain rue Bellevue : M. le Maire indique qu'il a reçu un document d'arpentage du géomètre. Il va solliciter un document plus synthétique pour présentation au Conseil Municipal.

- Plainte habitant : M. Patrick Riegert demande quelle a été la réponse apportée à la personne s'étant plainte de l'entretien insuffisant du village. M. le Maire répond qu'il a reçu la personne et sa mère et leur a expliqué les difficultés qui ont été rencontrées avec la programmation de la tonte et de l'entretien des espaces-verts. Depuis, l'entretien a été réalisé.

M. Etienne Mary ajoute que les habitants doivent aussi se rappeler qu'ils sont tenus de nettoyer les espaces devant leurs propriétés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire clôt la séance à 20 h 50.

CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2025

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 01 avril 2025
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 09 avril 2025
4. Bilan de la journée citoyenne
5. Atelier communal – choix d'un projet
6. Construction des ateliers : résultats de la procédure adaptée de la mission de maîtrise d'œuvre
7. Construction des ateliers : attribution du marché de maîtrise d'œuvre
8. Cession d'un terrain à Mme Yvonne Muller : déclassement de parcelle
9. Dépose d'un ralentisseur rue des Vergers et mise en place d'un panneau de signalisation "Stop"
10. ONF – programme d'actions pour l'année 2025
11. ONF - programmation des coupes 2025
12. Amortissement des dépenses liées à l'aménagement d'un itinéraire cyclable Illtal-Oberdorf – Waldighoffen : modification du tableau d'amortissement
13. Travaux de rénovation de l'entrée de la salle polyvalente, création d'une salle de réunion, mise aux normes du WC PMR
14. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire
15. Divers

Membres présents : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. DIETSCHY Fabien, Mme OSINSKI Eliane, M. HATSCH Serge, Mme BURGER Sylvie, M. NUSSBAUMER Michel, M. MARY Etienne, M. WELMELINGER Nicolas, M. ZIMMERMANN Cyrille, M. GLATTACKER Marc, M. RIEGERT Patrick, Mme SCHMITT KUNTZ Thérèse (présente jusqu'à 20h05 - point 11), M. GRUNENWALD Christophe, Mme GAISSER Nathalie, Mme ALZON Karine.

Signature du Maire
Jean-Claude SCHIELIN

Signature du secrétaire
Sylvie BURGER